

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2020

L'An deux mil vingt, le vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, proclamé par le bureau électoral à la suite du scrutin du 15 mars 2020 s'est réuni dans la salle du conseil municipal de La Ferrière Le Haut Bréda sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 14

Absent(s) : 5

Date d'affichage : 25/09/2020

Date de convocation : 25/09/2020

Présents : BERNOLLIN Christine, BUKIET Anne, FOURNIER Alain, GALLO Serge, GUIDETTI Marie-Alice, JOYEUX Eric, OBRELSKA Thierry, RAFFA Fabrice, REYMOND Christian, THILLY Sandrine.

Absents : COHARD Alexandra (pouvoir à Sandrine THILLY), HARY Valentine, JUTTEN Christian (pouvoir à Alain FOURNIER), LEVET Jean-Michel (pouvoir à Christian REYMOND), SEUX Jean-Louis (pouvoir à Marie-Alice GUIDETTI)

Secrétaire de séance : BERNOLLIN Christine

DELIBERATION n°2020-09-38

Objet : Taxe sur la consommation finale d'électricité- Coefficient multiplicateur pour la commune nouvelle le Haut-Bréda.

Madame Le Maire rappelle la délibération du 15 septembre 2015 adoptée par le conseil municipal de la commune historique de la Ferrière, fixant le coefficient multiplicateur de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) à 8.50.

Madame le Maire rappelle également que la commune historique de Pinsot n'avait pas instauré cette taxe.

Il est nécessaire de délibérer pour fixer le coefficient multiplicateur unique de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité pour la nouvelle commune. Cette taxe sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Décide d'instaurer la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité sur le territoire de la commune nouvelle le Haut-Bréda, à compter du 01/01/2021.**
- **Décide de fixer pour la commune le Haut-Bréda le coefficient multiplicateur unique de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité à 6.**
- **Charge Madame Le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION n°2020-09-39

Objet : Désignation d'un représentant à la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges de la communauté de communes le Grésivaudan

Le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner un représentant pour siéger à la Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Le maire propose que Madame Sandrine THILLY représente la commune à la C.L.E.T.C.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner Madame Sandrine THILLY comme représentante à la**

Secrétaire de séance : BERNOLLIN Christine

C.L.E.T.C. de la communauté de communes le Grésivaudan.

Délibération adoptée à l'unanimité

DELIBERATION n°2020-09-40

Objet : Désignation des représentants dans les différentes commissions de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire de désigner des représentants pour siéger dans les différentes commissions de la Communauté de Communes du Grésivaudan.

Le maire propose les conseillers suivants :

COMMISSION		PRENOM	NOM	COMMUNE
Agriculture et Forêt		Christian	Reymond	Le Haut-Bréda
		Fabrice	Raffa	Le Haut-Bréda
Aménagement, Habitat et logement		Marie-Alice	Guidetti	Le Haut-Bréda
		Christine	Bernollin	Le Haut-Bréda
Culture et Patrimoine		Christian	Jutten	Le Haut-Bréda
		Jean-Louis	Seux	Le Haut-Bréda
Déchets ménagers		Christian	Jutten	Le Haut-Bréda
		Serge	Gallo	Le Haut-Bréda
Environnement, Energie et Innovation		Thierry	Obrelska	Le Haut-Bréda
		Jean-Michel	Levet	Le Haut-Bréda
Economie, Développement industriel, Commerce, Artisanat et services		Alexandra	Cohard	Le Haut-Bréda
		Marie-Alice	Guidetti	Le Haut-Bréda
		Anne	Bukiet	Le Haut-Bréda
Finances Attention : un seul membre titulaire et un seul membre suppléant par commune	Titulaire	Sandrine	Thilly	Le Haut-Bréda
	Suppléant	Anne	Bukiet	Le Haut-Bréda
Insertion, Emploi et Prévention jeunesse		Christine	Bernollin	Le Haut-Bréda
		Valentine	Hary	Le Haut-Bréda
Eau et Assainissement		Eric	Joyeux	Le Haut-Bréda
		Thierry	Obrelska	Le Haut-Bréda
		Jean-Louis	Seux	Le Haut-Bréda
Solidarité et lien social		Jean-Louis	Seux	Le Haut-Bréda
		Sandrine	Thilly	Le Haut-Bréda
Sports et loisirs		Jean-Michel	Levet	Le Haut-Bréda
		Christian	Reymond	Le Haut-Bréda
		Eric	Joyeux	Le Haut-Bréda
Tourisme et Attractivité du territoire		Fabrice	Raffa	Le Haut-Bréda
		Anne	Bukiet	Le Haut-Bréda
		Alain	Fournier	Le Haut-Bréda
		Alexandra	Cohard	Le Haut-Bréda

Déplacements et Mobilités	Alain	Fournier	Le Haut-Bréda
	Valentine	Hary	Le Haut-Bréda

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner les conseillers nommés à la communauté de communes le Grésivaudan afin de représenter la commune dans les différentes commissions.**

Délibération adoptée à l'unanimité.

Séance levée à 22 h 00